

Section Bière

A tous nos membres

Procès - verbal de l'assemblée ordinaire de la section Bière du 23 mars 2018

Lieu : Auberge de Ballens 18h00

1.- Ouverture et salutations

C'est en présence de 13 membres (+5) que notre Président Jean-Michel Gilliéron ouvre cette assemblée annuelle ; il est 18h19,..quart d'heure vaudois oblige !

La liste de présence circule entre-temps. Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents ce soir à l'Auberge Communale de Ballens pour la 3^e fois et a le plaisir de saluer notre invité Monsieur Luc Python, secrétaire d'association francophone de l'APC, qui apportera le message du Secrétariat central, Il demande à l'assemblée si l'ordre du jour est accepté, ce qui est fait à l'unanimité

Se sont excusés pour cette assemblée : Messieurs Jacot Jean, Cavin Bertrand, Fellay Claude, Golay Régis.

Le Président prie l'assemblée de se lever afin d'observer un instant de silence en la mémoire de membres disparus, en pensées tout particulièrement avec les familles de Mme Georgette Jaulin décédée en octobre 2017, Messieurs Gaston Prodolliet, André Chautems, décédés en février et mars 2018, ainsi que l'épouse de M. René Vautravers, également en mars. Le Président remercie tout particulièrement René pour sa présence ce soir malgré le deuil si proche. Avec la liste de présence, il y a un membre qui a changé de nom : M. Raphaël Thöni à la place de Raphaël Castro, ainsi que d'adresse ! merci pour cette précision.

2.- Nomination d'un scrutateur

Le Président en l'absence d'autre proposition nomme Martine Métraux qui accepte évidemment ! Il la remercie.

3.- PV de la dernière assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mars 2017 envoyé aux membres est adopté à l'unanimité à main levée, sans avis contraire, personne n'en demande la lecture. Le Président précise qu'il figurait également sur le site internet de l'APC ! il remercie son auteur.

4.- Rapport du président.

Dans son rapport, notre Président nous relate des points suivants :

Notre section de Bière compte en ce jour : 31 membres, (-7) composée de 14 actifs dont 4 dames, et 17 retraités dont 2 dames et 1 membre sympathisant. Il y a 3 retraités de plus que d'actifs ! Il sera difficile d'inverser ou équilibrer la tendance ?!. en diminution de 7 membres, comme dans beaucoup de sociétés, associations, sauf dans les salles de sport !

Admissions : 0. Démissions : 4. Décès : 3. Transferts : 0

Lors de la préparation de ce rapport, je ne peux que répéter qu'il ne faut surtout pas abandonner l' APC , surtout en ces temps incertains, insécurité des places de travail, délocalisations, ceci malgré les critiques du personnel que les syndicats ne font rien ,... ne bougent pas ou peut-être pas assez etc. etc. au contraire. Je fais confiance à notre secrétariat de l'APC.

Différentes actions et événements ont eu lieu en 2017 :

- en juin l'assemblée des présidents au Centre de Presse du Palais Fédéral et l'après-midi lancement sur la place fédérale de la campagne Love Service public 2.0

- En octobre 2017, sortie en car organisée par la section Lausanne (TF), avec les sections de Genève, Nyon, EPFL et la nôtre au musée Chaplin, suivie d'un repas à St.-Gingolph (F) au restaurant « Aux Comtes de Savoie » et retour en bateau sur Vevey.

Magnifique journée à laquelle seulement 3 membres de la section de Bière participaient, merci à Martine et à sa belle- sœur pour avoir tenu compagnie au secrétaire, et merci à la section de Lausanne et à son Président Alain Favre.

- le 31 octobre, l'assemblée des délégués à La Maison des Sports d'Ittigen avec le départ de la secrétaire générale Maria Bernasconi et 1^{ère} assemblée dirigée par la nouvelle Présidente Barbara Gysi.

Quelques bonnes nouvelles tout de même en 2017

Egalité des salaires respectée.

Le Conseil Fédéral a décidé de modifier quatre aspects du système salarial actuel de l'Administration fédérale. L'indemnité de résidence (IR) n'est pas touchée. Pour l'APC, c'est un grand succès.

Le système salarial de la Confédération fonctionne, il n'y avait donc pas besoin de le revoir fondamentalement. Le Conseil Fédéral a décidé le 28 juin de ne procéder qu'à quelques retouches et ne pas modifier tout le système. L'APC est satisfaite de la décision de ne pas toucher à l'IR. C'est un instrument destiné à compenser la disparité des coûts de la vie dans différentes régions, à salaire égal et qui se justifie entièrement.

Les différentes variantes proposées visant à inclure l'IR dans le salaire, ne constituaient pas, selon l'APC des variantes crédibles, soit pour la plus généreuse, le coût était trop élevé, soit pour l'autre, on créait deux catégories d'employé- es, les anciens avec l'IR maintenue et les nouveaux sans IR ou bien moindres, ce qui dans tous les cas feraient subir une réduction à moyen terme du salaire direct.

Un souci récurrent d'actualité revient sur le tapis chaque année dont Luc Python nous parlera, la caisse de pension Publica, quand il y a proposition de prendre une retraite anticipée, il ne faut plus hésiter, car on sait ce qu'on a comme 2^e pilier maintenant mais pas ce qu'on aura dans quelques années, car cela ira toujours en diminution.

Qu'un meilleur dialogue se passe et que ce soient les travailleurs actifs ou les personnes qui sont à la retraite puissent avoir un juste retour de leur engagement.

Sans peindre le diable sur la muraille, je pense que la situation en Europe ainsi que dans le Monde avec des menaces de guerre dans le Moyen et proche Orient, les attentats partout, dans le nord Afrique et en Turquie ainsi que dans différents pays : Irak, Syrie, Iran, Yémen, Arabie Séoudite, Corée du Nord et actuellement en France, Royaume Uni, Allemagne, Belgique etc. La Russie qui redevient une dictature et avec toutes ses ramifications terroristes. Les Etats Unis menant une politique de déstabilisation, l'emploi ne va pas en s'améliorant. Avec une crise mondiale qui dure sans voir le bout du tunnel où tous les secteurs sont touchés. Mais ou va-t-on ?

Et pour conclure mon rapport, restons ensemble, la masse fait la force, et c'est comme ça que l'on peut être efficace vous remercie de votre attention.

5.- Rapport du caissier et des vérificateurs.

Le caissier Olivier Dauphin commente la situation financière de la section pour la période comptable se terminant au 31.12. 2017. Fortune : **CHF 7026,30**, d'où **une diminution de fortune de : CHF 99.45** par rapport à l'exercice 2015-16 (Se terminant au 31.01.2016).Le caissier nous énumère les dépenses principales : la course a coûté **500.-** en 2016. Les frais de la course ont été remboursés rapidement par les autres sections. Le caissier nous précise que l'on essaye de stabiliser la fortune afin de garder une marge de sécurité, car on constate que l'effectif des membres diminue constamment ! Solde en caisse : **CHF 4,10.-** Solde chèques Reka : **1500.-** Solde CCP : **CHF 1'420.25** Livret d'épargne solde **CHF 2'180.10** vente chèques Reka pour **CHF 1500.-**

Le caissier rappelle qu'il y a encore passablement de Chèques Reka à disposition car peu de membres en prennent ! est remercié pour son travail précis.

Au nom de la commission de vérification des comptes, Martine Métraux, rapporte à la place de Jean-Claude Rossier qui aura un peu de retard, s'est réunie ce soir même à Ballens pour contrôler les comptes de l'exercice 2017 arrêtés au 31.12.2017. Après pointage des pièces comptables, du livret d'épargne, de la caisse et du CCP, elle remercie le caissier pour son travail et invite l'assemblée à les accepter tels que présentés et de donner décharge au caissier ainsi qu'au comité et de relever la commission de son mandat.

6.- Nomination des vérificateurs et d'un(e) suppléant(e)

Le rapporteur était M. J.-Claude Rossier, qui laisse sa place à Martine Métraux qui rapportera de nouveau Il faut encore un(e) suppléant(e) : M. Raphaël Thöni sera suppléant est proposé, tous sont remerciés.

Le Président Jean-Michel Gilliéron se porte volontaire car personne ne se présente à sa place comme délégué à l'AD le 6 novembre 2018 à Berne, il y va en tant que Président, et Olivier Dauphin reste personne de contact et vendeur de chèques REKA.

7.- Jubilaires

3 jubilaires cette année selon le Secrétariat central APC :

Ce sont pour 30 ans d'affiliation : Jean Jacot, absent ce soir,

Pour 50 ans avec libération du paiement des cotisations : Philippe Haldi et Vincent Buffet (démissionné)

8.- Divers et propositions individuelles, avenir de la section, transfert, dissolution etc.

Olivier vient sur l'avenir de la section et surtout du renouvellement du comité, si c'est possible un jour ! car le secrétaire arrive à bientôt 30 ans d'activité et le caissier ne peut pas encore assumer tout seul, si l'on ne trouve pas de relève, et bientôt il n'y a que des retraités à l'assemblée ! Un ras-le-bol s'installe au sein du comité et Jean-Michel se dévoue heureusement en ne faisant plus partie de la Confédération ! Olivier a approché Luc Python afin de trouver une solution pour la section, s'associer avec une autre ou faire partie directement du secrétariat central en payant une cotisation de solidarité à l'APC légèrement plus faible en supprimant la part dédiée à chaque section ? Idée d'un « pot commun » car si rattachement à une autre section, il y aurait le risque de démission de nombreux membres, le problème se pose aussi dans les autres sections selon Luc, il est de plus en plus difficile de faire comprendre le principe d'adhérer à un syndicat, le prix , l'utilité de s'associer, n'est plus l'apanage des jeunes et cela se voit à la présence quasi nulle aux assemblées annuelles.

Selon les actifs présents, Patrick Lippuner et Philippe Sottas, il semblerait que personne n'a d'intérêt sur le lieu de travail à en faire partie, la mentalité a changé, les moyens de communiquer, Facebook, etc. malgré quelques avantages offerts par l'APC.

Jean-Claude propose un petite rencontre pour la section seulement ! mais Olivier lui répond que pour 1 ou

3 membres présents ça ne vaut pas la peine d'y penser, car beaucoup de travail pour peu de résultat Jean-Michel propose une nouvelle sortie avec les autres sections en principe cet automne, organisée par la section de Genève en principe avec L'EPFL, Lausanne, Nyon. Une petite participation sera demandée, si vous êtes d'accord.

De plus amples informations vous parviendront au début de l'été.

La parole n'étant plus prise durant l'assemblée, Jean-Michel déclare celle-ci close, il est 19h35

9.- Exposé de Luc Python, secrétaire d'association.

Luc nous fait un petit historique sur les grands syndicats à l'époque, grâce auxquels l'ont pouvait bénéficier de l'assurance maladie.

Il résume ce qui a déjà été dit en partie par le Président, mais apporte encore d'autres informations sur les négociations plus ou moins bonnes de la part d'Ueli Maurer, notre ministre des finances, qui dit qu'il faudrait baisser les petits salaires des fonctionnaires car plus haut que le privé ! c'est un comble, malgré l'excellente santé des finances !

Le DEVA est en application au DDPS, qui est le pire Département pour communiquer !

Pour le déplacement de personnel au sein du DDPS, pour Luc, le plan social doit être respecté, car on ne peut rien faire contre la décision de déplacement de personnel par l'Armée.

Pour la Publica, Luc affirme qu'il faut essayer d'équilibrer les comptes et pour cela l'employeur doit faire le plus gros effort (50 mio.sont prévus chaque année dans ce but).

Les syndicats se sont battus, les employés de plus de 60 ans vont recevoir les explications, pour les retraités pas d'augment.de salaire car 40 % des membres le sont ! Et tant que le taux de couverture n'est pas à 115%, rien ne bouge (act. 104%) ce qui selon Luc n'est pas si mauvais que ça.

Au sujet de la section, Luc donne quelques conseils, ce sont les membres qui doivent décider, en proposant de faire une lettre – proposition de la section pour l'assemblée des délégués et motiver les causes pour l'éventuelle affiliation directement à la centrale APC ? les délégués décideront selon lui.

Le Président remercie Luc Python pour son exposé et ses conseils et invite l'assemblée pour l'apéro et au repas qui suivra en précisant que les discussions pourront se poursuivre à ce moment-là.

Il est 19h53.

Le secrétaire :

R. Senglet

